

Sciences & Santé

RECHERCHE L'opposition a pris le relais des signataires de la pétition contre l'asphyxie financière des laboratoires

Les chercheurs poursuivent leur fronde

Caroline de Malet

[13 janvier 2004]

La colère des chercheurs contre l'asphyxie financière des laboratoires publics continue à se répandre comme une traînée de poudre. La pétition, initiée la semaine dernière par d'éminents représentants de l'Institut Cochin, de l'Inserm, de l'Institut Pasteur et de l'Institut Pierre et Marie-Curie (*nos éditions d'hier*), continue en effet chaque jour de rallier de nouveaux signataires – 5 285 hier – se déclarant prêts à démissionner en bloc si le gouvernement n'entend pas leur voix.

Si Jacques Fossey, le secrétaire général du SNCS (le principal syndicat de chercheurs), soutient cet appel, il considère néanmoins qu'une telle démission n'est pas la solution «*la plus appropriée*».

Et les responsables politiques montent à leur tour au créneau. Ainsi le socialiste Jack Lang, qui a affirmé hier sur RMC que, «*depuis deux ans, avec le nouveau gouvernement, la recherche a été étranglée, asphyxiée*». L'ancien ministre de la Recherche du gouvernement Jospin, Roger-Gérard Schwartzberg, juge de son côté que «*le gouvernement actuel (...) condamne la France à avoir des laboratoires paupérisés et des chercheurs précarisés*».

Ce qui surprend, c'est la relative discrétion, parmi les pétitionnaires, de représentants de certains établissements comme le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), le Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement (un important laboratoire mixte CNRS-CEA) ou l'Institut de recherche et de sûreté nucléaires (IRSN), pourtant eux aussi durement touchés par des réductions budgétaires.

Alors, véritable problème de fond ou cabale politique ? En tout état de cause, ce vent de fronde a poussé le premier ministre Jean-Pierre Raffarin à contre-attaquer, en présentant ses vœux à la presse : «*Il est faux de dire que les moyens de la recherche publique diminuent. Nous rattrapons progressivement le retard français en matière de recherche privée*».

De fait, ce que certains chercheurs ne manquent pas de souligner aujourd'hui, c'est que les fonds publics sont déjà devenus marginaux dans le financement des laboratoires en France. «*Toutes les découvertes de mon laboratoire (de l'Inserm) sont aujourd'hui faites avec de l'argent privé américain*», ne cache pas le professeur Etienne-Emile Baulieu, le père de la DHEA et de la pilule abortive RU 486, président de l'Académie des sciences. A l'occasion de la remise de sa légion d'honneur par Jean-Pierre Raffarin en novembre dernier, après avoir poussé un cri d'alarme sur la situation de la recherche publique française, il avouait avoir honte de recevoir des savants étrangers dans son laboratoire.

Philippe Pouletty, président du Conseil stratégique de l'innovation (CSI), qui a inspiré une partie des projets de réforme du gouvernement, va commander au cabinet Ernst & Young une étude sur les comptes des principaux grands organismes de recherche publics français, car «*il est très difficile de s'y retrouver en comptabilité publique, entre budgets, dépenses autorisées ou non payées, on entend tout et n'importe quoi*». Il devrait peut-être en profiter pour s'interroger sur les réserves financières, une pratique qui semble être assez répandue au sein des laboratoires. Pourquoi le CNRS s'est-il ainsi retrouvé en 2001 avec une réserve de 500 millions d'euros, correspondant aux crédits non dépensés des années précédentes, comme l'a exposé la semaine dernière son nouveau directeur général Bernard Larroutou, en présentant ses comptes ? Lui-même reconnaît encore chercher des réponses claires à cette question.

Le cas du CNRS est d'ailleurs loin d'être isolé. En 2001, le Cirad (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) avait été épinglé pour avoir accumulé une «*cagnotte*» de 446 millions de francs (68 millions d'euros). «*Nous avons fait d'importantes provisions pour investissements, mais sommes en phase de déprovisionnement depuis 2002*», explique Didier Coulomb, son actuel secrétaire général. Cette pratique n'était pas passée inaperçue au niveau du Cirad parce qu'il a le statut d'établissement public industriel et commercial (Epic), soumis aux règles comptables du secteur privé. La visibilité financière est beaucoup moins évidente à l'échelle d'un établissement public à caractère scientifique et technique (EPST) tel que le CNRS, éclaté en une multitude de laboratoires. Pour faire passer la part de la recherche française de

2 à 3% du PIB d'ici à 2010 – l'objectif affiché par la France –, les crédits devraient augmenter de 10% par an. A condition d'être dépensés.

.....
A lire également

- Claudie Haigneré veut favoriser le financement par projets
 - Les directeurs de laboratoires en quête permanente de nouveaux fonds
 - Les jeunes scientifiques tentés par le mirage américain
-